

5 - REFERENTIELS

<p>Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V) REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i></p>	<p>REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p>REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p>	
		<p>MODALITÉS D'ÉVALUATION</p>	<p>CRITÈRES D'ÉVALUATION</p>
<p>A1 Concevoir les DMSM (Dispositifs Médicaux Sur Mesure).</p> <p><i>Après avoir enregistré le bon de travail permettant d'organiser le travail, le, la prothésiste dentaire spécialisé(e) en techniques numériques conçoit les DMSM, à partir des empreintes (physiques ou virtuelles) ou des modèles et de la prescription transmis par le chirurgien-dentiste en respectant les règles de sécurité et des EPI (équipement de protection individuelle).</i></p> <p><i>Le titulaire du titre « Prothésiste Dentaire Spécialisé en Techniques Numériques » en utilisant la CAO et, ou méthode traditionnelle.</i></p>	<p>C1.1 Rédiger d'après la prescription et le bon de travail, la fiche d'identification du projet DMSM dans les différents systèmes CAO afin d'assurer sa traçabilité.</p> <p>-----</p> <p>C1.2 Acquérir des données numériques par prise d'empreinte physique ou virtuelle, afin de planifier la conception du DMSM, en utilisant les différents éléments à sa disposition, technologies d'imagerie médicale 2D (radio, panoramique, photos visage et dents...) et 3D (CT scan, IRM, scan intra oral, scan de table, scan facial...)</p> <p>-----</p> <p>C1.3 Analyser et traiter les fichiers 3D en fonction de leurs sources et de leurs destinations, en maîtrisant et en utilisant les différents logiciels de CAO, afin de concevoir le DMSM.</p> <p>-----</p> <p>C1.4 Gérer les techniques de planification implantaire (sous contrôle d'un praticien/ professionnel de santé) afin de proposer un plan de traitement prothétique numérique.</p> <p>-----</p> <p>C1.5 Contrôler et enregistrer les éléments de traçabilité afin de valider la mise en conformité du DMSM et sa mise sur le marché.</p>	<p>ME 1-2-3-4-5</p> <p>Mise en situation professionnelle reconstituée individuelle, à partir d'un cas pratique fourni par un professionnel, dans laquelle le, la candidat(e) conçoit une pièce prothétique, en utilisant les outils appropriés et en respectant la prescription du praticien.</p> <p>Évaluation individuelle en contrôle continu des compétences au travers de différentes épreuves de mises en situation pratiques et théoriques.</p>	<p>CE1.1 La fiche d'identification est conforme à la prescription du DMSM et reprend l'ensemble des éléments du cahier des charges.</p> <p>-----</p> <p>CE1.2 Les techniques choisies sont pertinentes et adaptées aux empreintes acquises (empreinte physique ou empreinte optique).</p> <p>-----</p> <p>CE1.3 La conception numérique (CAO) est conforme à la prescription, aux principes des technologies et aux matériaux de la prescription. Les logiciels de CAO sont maîtrisés.</p> <p>-----</p> <p>CE1.4 Les nouvelles technologies sont connues et décrites en détail au niveau technique</p> <p>-----</p> <p>CE1.5 La réglementation en vigueur est appliquée.</p>

<p>Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V) REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i></p>	<p>REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p>REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p>	
		<p>MODALITÉ D'ÉVALUATION</p>	<p>CRITÈRES D'ÉVALUATION</p>
<p>A2 Fabriquer des DMSM en utilisant la FAO et développer ses connaissances théoriques et ses compétences techniques orthodontique afin de proposer aux professionnels de la santé bucco-dentaire des dispositifs dento-portés et implantoportés dans le respect de la réglementation.</p> <p><i>Le, la prothésiste dentaire spécialisé(e) en techniques numériques utilise quotidiennement les outils FAO et les matériaux associés dans le domaine prothétique. Il, elle est en veille permanente sur l'évolution des techniques et technologies en lien avec son métier.</i></p>	<p>C2.1 Étudier des matériaux et propriétés physico-chimiques et leurs applications en FAO afin de répondre à la prescription.</p> <p>-----</p> <p>C2.2 Maîtriser et paramétrer les logiciels et machines de FAO en assurant la maintenance et l'entretien du matériel afin d'optimiser la production.</p> <p>-----</p> <p>C2.3 Évaluer, proposer, planifier un projet de fabrication de composants 3D en corrélation avec les différentes techniques afin d'adapter le plan de traitement.</p> <p>-----</p> <p>C2.4 Contrôler la qualité post-production en mettant en place des solutions correctives qui tiennent compte des dysfonctionnements éventuels et finaliser le DMSM pour répondre à la prescription.</p> <p>-----</p> <p>C2.5 Calculer, simuler les coûts de fabrication en prenant en compte les coûts de production et les besoins du marché afin d'optimiser la rentabilité et le développement de l'entreprise en lien avec les nouvelles technologies.</p> <p>-----</p> <p>C2.6 Mettre en place une veille technologique pour identifier les matériaux innovants et les moyens de communication numériques et visuels afin d'optimiser les fabrications.</p> <p>-----</p> <p>C2.7 Appliquer les réglementations professionnelles et juridiques et assurer une veille afin d'établir l'ensemble des documents réglementaires et scientifiques conformes à la réglementation européenne et nationale.</p>	<p>ME 1-2-3-4-5-6-7</p> <p>Mise en situation professionnelle reconstituée individuelle, en partant d'un cas clinique le, la candidat(e) fabrique une pièce de maîtrise utilisant les outils FAO appropriés et en respectant le cahier des charges, le, la candidat(e) devra réaliser seul ses pièces.</p> <p>Évaluation individuelle en contrôle continu des compétences.</p> <p>Contrôle terminal par épreuves ponctuelles.</p> <p>Réalisation d'un dossier de recherche en groupe sur les matériaux et techniques.</p>	<p>CE2.1 Les caractéristiques des nouveaux matériaux sont maîtrisées et leurs principaux critères d'utilisation identifiés.</p> <p>-----</p> <p>CE2.2 Les logiciels et équipements sont maîtrisés, les principales caractéristiques et contraintes sont décrites et appliquées. La pièce prothétique respecte la prescription, les protocoles et ne présente aucun défaut. Elle est réalisée dans un souci de fonction et d'esthétique.</p> <p>-----</p> <p>CE2.3 La chronologie prend en compte tous les critères de fabrication du DMSM.</p> <p>-----</p> <p>CE2.4 L'autocontrôle est effectué et validé</p> <p>-----</p> <p>CE2.5 Argumentation et justification des simulations économiques et process des choix retenus</p> <p>-----</p> <p>CE2.6 Un processus de veille technologique est identifié et mis à jour.</p> <p>-----</p> <p>CE2.7 Un processus de veille réglementaire et scientifique est identifié. La réglementation est appliquée.</p>

<p>Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V) REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i></p>	<p>REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p>REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p>	
		<p>MODALITÉ D'ÉVALUATION</p>	<p>CRITÈRES D'ÉVALUATION</p>
<p>A3. Créer, développer et pérenniser un laboratoire de prothèse dentaire numérique</p> <p><i>Le, la prothésiste dentaire spécialisé(e) en techniques numériques recense l'ensemble des ressources et des investissements nécessaires à la création du laboratoire. Il développe la communication et améliore les capacités entrepreneuriales d'un laboratoire afin de développer et pérenniser l'activité.</i></p>	<p>C3.1 Faire émerger un projet de création d'entreprise dans le secteur de la PDN en réalisant l'ensemble des études et démarches nécessaires dans le respect de la législation en vigueur et du droit des entreprises. Ceci afin de diriger, reprendre ou créer un laboratoire de prothèse dentaire numérique.</p> <p>-----</p> <p>C3.2 Réaliser une étude financière du projet afin d'évaluer la pérennité du projet à court, moyen et long terme.</p> <p>-----</p> <p>C3.3 Planifier, coordonner et accompagner le travail des collaborateurs avec agilité afin de respecter les objectifs opérationnels fixés, le respect du droit du travail, dans le maintien d'une bonne cohésion sociale.</p> <p>-----</p> <p>C3.4 Élaborer une stratégie commerciale adaptée au marché afin de développer et de fidéliser sa clientèle.</p> <p>-----</p> <p>C3.5 Maîtriser et déployer les outils de communication internes et externes afin d'interagir avec efficacité avec les différents acteurs de la profession.</p> <p>-----</p> <p>C3.6 Concevoir des tableaux de bord pour établir une stratégie économique personnalisée pour l'entreprise en utilisant des outils de gestion économique adaptés.</p>	<p>ME 1-2-3-4-5-6</p> <p>À l'aide de documents fournis le, la candidate réalisera en groupe, une étude de cas sur la thématique : Créer, développer et pérenniser un laboratoire de prothèse dentaire numérique</p> <p>Cette étude de cas sera soutenue à l'oral en groupe.</p> <p>Évaluations ponctuelles théoriques sous forme de tests écrits reprenant l'ensemble des compétences.</p>	<p>CE3.1 et 2 La faisabilité et la viabilité du projet de création sont démontrées.</p> <p>Le projet comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la totalité des investissements matériels nécessaires au bon fonctionnement de l'activité professionnelle dans le respect des impacts environnementaux. - l'étude économique du projet (étude de marché, stratégie marketing, partenariats, forme juridique régime fiscal, ...) - l'étude financière du « projet » (compte de résultat prévisionnel, plan de financement, ...) - Les réglementations liées à l'activité sont clairement identifiées. - Le rôle du logiciel dans la gestion du laboratoire. <p>-----</p> <p>CE3.3 La totalité des tâches est planifiée de façon exhaustive et leur distribution tient compte des compétences de chacun des</p>

			<p>collaborateurs. Les outils de planification utilisés sont lisibles.</p> <p>Les entretiens professionnels sont mis en place dans le respect de la législation.</p> <p>-----</p> <p>CE3.4 Les actions de développement commercial proposées prennent en compte les besoins du marché et permettent le développement de la performance de l'activité.</p> <p>-----</p> <p>CE3.5 Un plan doit être établi pour définir les outils et actions de communication internes et externes.</p> <p>-----</p> <p>CE3.6 L'activité de l'entreprise doit être évaluée et communiquée via des tableaux de bord outils de gestion économique adaptés.</p>
--	--	--	---